



COMITÉ DU PAS-DE-CALAIS DE JUDO, JU JITSU ET D.A.

Fédération Française de Judo et Disciplines associées

Avion le 15 Novembre 2021

Objet : PASS SANITAIRE

Mesdames, Messieurs les Président(e)s,
Mesdames, Messieurs les Enseignants,

Suite à la compétition de ce samedi 13 Mars à Rouvroy, des judokas ont été interdits d'accès à la salle car ils n'étaient pas en possession de leur « pass sanitaire » !

Cela est surprenant dans le contexte actuel et, laisse supposer que certains dojos sont ouverts sans vérification de ce « pass sanitaire ».

Je me permets de vous rappeler que notre activité sport de combat se doit d'être rigoureuse avec les conditions requises par le Ministère des Sports.

Je vous informe également que tous les ERP (Etablissements Recevant du Public) sont susceptibles d'être contrôlés par les forces de l'ordre, surtout en cette période de reprise de l'épidémie.

Cordialement

Marc DURIEZ
Président Comité Judo 62

Secrétariat

03 Rue de la Bastille
62210 AVION
contact@comite62judo.fr
09 75 27 00 47

Agir avec les clubs du Pas-de-Calais

Président

Marc Duriez
president@comite62judo.fr
06 89 57 00 82